



L'Association des femmes autochtones du Canada

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'AFAC lance son rapport – *L'exploitation sexuelle et la traite des femmes et des filles autochtones : revue de la littérature et entrevues auprès d'intervenants-clés*

(15 octobre 2014) (Ottawa, Ontario.) – L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) vient tout juste de publier son rapport exhaustif sur la traite des femmes et filles autochtones du Canada à des fins d'exploitation sexuelle. Le rapport fait partie d'un groupe de plusieurs rapports ayant été financés par la Fondation canadienne des femmes, en plus de son Rapport national du groupe de travail. Pour accéder à tous ces rapports, visitez le : <http://canadianwomen.org/reports/trafficking>

Le rapport de l'AFAC est axé sur les solutions et fournit de nombreuses recommandations et pratiques visant à prévenir la traite des personnes et à aider les femmes et filles autochtones à quitter des situations d'exploitation sexuelle. Ce rapport jette aussi un regard sur la nature des vulnérabilités des femmes et filles autochtones vis-à-vis la traite des personnes et explore les facteurs sociaux importants qui contribuent à leur surreprésentation dans la traite des personnes au Canada. Les fournisseurs de services, le gouvernement et ceux étant impliqués et qui soutiennent les femmes et filles autochtones exploitées trouveront cette ressource précieuse pour des idées, stratégies et recommandations.

Ce rapport inclut une revue de littérature exhaustive, des entrevues avec des intervenants-clés et des sondages. L'AFAC a recueilli des informations et des témoignages auprès de femmes survivantes, de fournisseurs de services, de fonctionnaires judiciaires et d'officiers de la cour. Le rapport traite des causes sous-jacentes, du recrutement, de la prévention, des stratégies pour quitter le milieu et des mesures légales, judiciaires et politiques et explore certaines des initiatives canadiennes actuelles dans la traite des personnes d'un point de vue qui reconnaît l'importance de considérer les besoins des femmes et filles autochtones.

Une des conclusions du rapport est que les femmes et filles autochtones sont surreprésentées dans la traite des personnes; certaines recherches affirmant même que les femmes et filles autochtones représentent la majorité de celles étant exploitées sexuellement au Canada actuellement. Les entrevues de l'AFAC auprès d'intervenants-clé, le sondage et la littérature ont identifié, à répétition, l'impact des pensionnats Indiens et le traumatisme intergénérationnel, la pauvreté systémique et la discrimination comme étant des facteurs importants ayant contribué à la vulnérabilité grandissante des femmes et filles autochtones.

Le rapport demande davantage d'initiatives pour assurer et promouvoir l'accès à l'éducation et la réussite scolaire pour les femmes et filles autochtones, comme étant une mesure préventive-clé; et que les femmes et filles autochtones fuyant des circonstances

d'exploitation ont besoin d'attitudes libres de jugement, d'approches de réduction des méfaits, de programmes culturellement pertinents, de logements sécuritaires, d'un counseling à long terme, de même que de la formation et des ateliers leur offrant des alternatives saines et durables concernant leur style de vie. Comme résultat de ces conclusions et en reconnaissance des besoins et du bien-être des femmes et filles autochtones exploitées, l'AFAC recommande de décriminaliser les femmes prostituées et de poursuivre en justice les proxénètes et les clients.

« Nous espérons que ce rapport et les témoignages des femmes qui y sont inclus démontreront davantage le besoin, pour la population et le gouvernement, d'écouter, de se soucier et de protéger les femmes et filles autochtones du Canada, » a affirmé Michèle Audette, présidente de l'AFAC. « Nous voulons davantage pour nos femmes et nos filles – nous voulons une vie remplie de choix, de paix et de sécurité économique et un monde dans lequel nos femmes sont valorisées, » a poursuivi Audette.

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) vise un but collectif : favoriser, promouvoir et encourager le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières nations et métisses au sein des sociétés des Premières nations, métisses et canadiennes. À titre d'organisation nationale représentant les femmes autochtones depuis 1974, le mandat de l'AFAC est d'obtenir l'égalité pour toutes les femmes autochtones au Canada.

- 30-

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec :

Claudette Dumont-Smith, Directrice générale
Association des femmes autochtones du Canada
1, rue Nicholas, 9^e étage
Ottawa, ONT, K1N 7B7
Sans frais : 1-800-461-4043.
Tél. : 613-722-3033
cdumontsmith@nwac.ca